



Remise en cause du calendrier scolaire, territorialisation, remise en cause des droits et des statuts : la FNEC FP-FO n'accepte pas !

à Montreuil, le 20 octobre 2021

L'offensive du gouvernement contre nos droits, nos statuts et nos conditions de travail s'accélère aujourd'hui et prend la forme de mesures de territorialisation dans tous les domaines, mesures dont la FNEC FP-FO a toujours demandé l'abandon.

Ainsi, plusieurs textes ont mis en place la réforme des rythmes scolaires qui permet à chaque commune, voire à chaque école de mettre en place un fonctionnement particulier en lien avec les PEdT. C'est cette logique qui préside aujourd'hui à l'expérimentation Macron à Marseille.

C'est la logique de la réforme du baccalauréat et du lycée aboutissant à un « diplôme » différent d'un établissement à l'autre. Nous en demandons l'abrogation.

C'est aussi la possibilité donnée aux recteurs dans les instances départementales ou académiques de modifier à leur guise les calendriers scolaires, conduisant à réduire les congés scolaires. C'est le cas aujourd'hui par exemple en Guadeloupe, au prétexte que les écoles n'auraient ouvert leurs portes que le 13 septembre au lieu du 1er septembre en raison de la pandémie.

La réponse apportée à ce problème par la rectrice, avec l'accord du ministre, n'est donc pas une création immédiate de postes et un recrutement massif de personnels titulaires pour permettre aux élèves de poursuivre leur année dans les meilleures conditions, revendication portée par la FNEC FP-FO à tous les niveaux, mais une réduction des congés scolaires, qui seraient amputés de plusieurs jours.

La FNEC FP-FO n'a jamais accepté aucune mesure visant à remettre en cause le statut et les droits des personnels ou à territorialiser l'Ecole publique. Cette logique s'est accélérée depuis la loi de Refondation Peillon de 2013, instaurant les rythmes scolaires, les projet Educatifs territoriaux, que FO a combattue (pour rappel, au Conseil Supérieur de l'Education du 14 décembre 2012 : FO, CGT et Sud ont voté contre, la FSU s'est abstenue, l'UNSA et la CFDT ont voté pour).

La FNEC FP-FO n'a jamais approuvé une modification du calendrier scolaire aboutissant à une aggravation des conditions de travail des personnels notamment par la diminution des congés scolaires. Elle revendique au contraire le maintien d'un calendrier national.

La FNEC FP-FO appelle les syndicats départementaux et les sections fédérales à continuer à regrouper les personnels sur la base de ses mandats, et à rechercher l'action commune partout où c'est possible pour faire valoir les revendications

La FNEC FP-FO revendique :

- L'abandon de toutes les mesures de territorialisation mises en place par ce gouvernement et les précédents,
- Le maintien de l'intégralité des congés pour tous les personnels,
- La création de postes et le recrutement immédiat de personnels.